

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26175**

### Intitulé

MASTER : MASTER Arts, lettres, langues Mention: Traduction et interprétation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)	Le Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités, Le Président de l'Université Paris Nanterre

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Définir les modalités de la traduction, de l'interprétation en fonction du public, du contexte et selon les besoins du client

Comprendre un texte, un dialogue et les restituer dans une autre langue auprès d'interlocuteurs ou sur des documents

Recenser les sources documentaires et mettre à jour ses connaissances linguistiques, culturelles et techniques

Suivre et faire évoluer des glossaires, des bases de données et des outils d'aide à la traduction

Le titulaire de ce diplôme possède des compétences en

- Utilisation de logiciels de traduction assistée par ordinateur
- Utilisation de matériels audio (écouteurs, casque, micro, ...)
- Linguistique
- Techniques de traduction
- Techniques d'interprétariat

Compétence disciplinaire, compétence d'expression et de compréhension orale et écrite ; maîtrise de la recherche documentaire et des nouvelles technologies.

Capacité à assimiler, synthétiser, problématiser.

Capacité à mener et à organiser une recherche autonome.

Concevoir, argumenter, communiquer et défendre les résultats d'un travail.

Respecter les règles éthiques en matière de savoir

Capacité à travailler en équipe.

Capacité à négocier et contractualiser des prestations.

Le Master mention Traduction et interprétation comporte un parcours-type :

- Traduction anglaise spécialisée.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industrie, grandes entreprises, organismes internationaux, documentation

- traducteur technique
- traducteur indépendant
- traducteur en entreprise
- traducteur en cabinet
- chef de projet

### Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

**-Le diplôme est organisé en 4 semestres valant chacun 30 crédits.**

**Chaque semestre se décompose en Unités d'Enseignement (UE) Disciplinaires ou Transversales.**

**Le semestres 1 et 2 se font dans le cadre du M1 généraliste.**

**Les semestres 3 et 4 se présentent comme suit :**

**Option audiovisuelle :**

**S3 : séminaires spécialisés 9ECTS** (analyse filmique (3ECTS) , théorie du scénario et, synopsis (6 ECTS)

**langue vivante 2 : 3 ECTS,**

**entraînement à la traduction audiovisuelle 18 ECTS** : thème et version (6 ECTS ) et traduction et adaptation techniques : sous-titrage (6ECTS) et doublage (6ECTS)

**Option juridique et économique :**

**séminaires spécialisés 9ECTS** (discours du droit, théories économiques, droit commercial, système bancaire américain, droit des contrats, droit des sociétés, droit des affaires, finance, droit du travail et droit social)

**entraînement à la traduction juridique et économique 18 ECTS**( de textes juridiques sur des sujets traités dans les séminaires d'anglais en français (6ECTS), de français en anglais (3ECTS), de textes économiques d'anglais en français (6ECTS), de français en anglais (3ECTS)

**langue vivante 2 : 3 ECTS**

**S4 : tronc commun 12 ECTS**: informatique (3ECTS), propriété intellectuelle et traduction de contrats (3ECTS), projet de traduction en groupe (3ECTS) et traduction littéraire/ traductologie (3ECTS),

**Stage de deux mois minimum et de 6 mois maximum entre avril et fin septembre 18 ECTS**

**- Modalités de contrôle :**

. Continu. Écrit et oral. Pas de session de rattrapage.

. Le mémoire doit être dactylographié et donne toujours lieu à soutenance orale devant un jury

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/INON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le responsable pédagogique de la formation Un enseignant de la formation Un professionnel des métiers visés
En contrat d'apprentissage	X	Le responsable pédagogique de la formation Un enseignant de la formation Un professionnel des métiers visés
Après un parcours de formation continue	X	Le responsable pédagogique de la formation Un enseignant de la formation Un professionnel des métiers visés
En contrat de professionnalisation	X	Le responsable pédagogique de la formation Un enseignant de la formation Un professionnel des métiers visés
Par candidature individuelle	X	Le responsable pédagogique de la formation Un enseignant de la formation Un professionnel des métiers visés
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Le président du jury (directeur de la formation continue) Le responsable pédagogique de la formation Un professionnel des métiers visés Un représentant de la formation continue Un représentant du monde professionnel en général

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 27 mai 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

**Références autres :**

Arrêté du 30 avril 2015 accordant l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en vue de la délivrance de diplômes nationaux

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Site de l'Observatoire de la vie étudiante : <http://ove.u-paris10.fr/>

**Autres sources d'information :**

Portail de l'université Paris Nanterre

<http://formation.u-paris10.fr/M148>

[Site Internet de l'autorité délivrant la certification](#)

**Lieu(x) de certification :**

Université Paris Nanterre

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université Paris Nanterre

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

UFR Langues bâtiment V

**Historique de la certification :**

Le master TAS a été créé en 1999 : DEA de traduction anglaise spécialisée mention traduction juridique et économique ou mention audiovisuelle.

Le master LLCE d'anglais existe depuis la première mise en œuvre du LMD, soit 2005-6. La maîtrise et le DEA existent depuis la création de la Faculté des Lettres de Nanterre.